

5.1 Salaires dans les entreprises

En 2014, le **salair**e mensuel **moyen en équivalent-temps plein (EQTP)** d'une personne travaillant dans le secteur privé ou dans une entreprise publique est de 2 225 euros nets des cotisations et contributions sociales. Correction faite de l'inflation, le **salair**e net moyen augmente de 0,5 % en euros constants par rapport à 2013, après deux années de baisse (- 0,3 % en 2013 et - 0,4 % en 2012). Le **Smic** horaire brut a été revalorisé de 1,1 % au 1^{er} janvier 2014.

Le salair

net moyen augmente en euros constants dans l'industrie (+ 1,1 %) et dans le tertiaire (+ 0,5 %), tandis qu'il baisse très légèrement dans la construction (- 0,1 %). En 2014, le salair

net moyen en EQTP progresse pour toutes les catégories socioprofessionnelles. C'est pour les employés que l'augmentation est la plus sensible (+ 0,7 % en euros constants, après + 0,2 % en 2013), en particulier dans les activités commerciales et les services aux entreprises. Pour les ouvriers, le salair

Définitions

Salaire moyen en équivalent-temps plein (EQTP) : salair

converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif. Pour un agent ayant occupé un poste de travail durant six mois à 80 % et ayant perçu au total 10 000 euros, le salair

en EQTP est de $10\,000 / (0,5 \times 0,8) = 25\,000$ euros par an. Pour calculer le salair

Pour en savoir plus

- « Salaires dans le secteur privé – En 2014, le salair

net moyen augmente de 0,5 % en euros constants », *Insee Première* n° 1617, septembre 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Salaires mensuels moyens nets de tous prélèvements selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2014

	Montants mensuels nets en euros courants				Évolution 14/13 en euros constants en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	F/H en %	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres ¹	4 407	3 524	4 104	- 20,0	0,2	1,3	0,4
Professions intermédiaires	2 419	2 082	2 272	- 13,9	0,6	0,2	0,3
Employés	1 739	1 584	1 631	- 8,9	0,9	0,5	0,7
Ouvriers	1 750	1 462	1 702	- 16,5	0,4	1,0	0,4
Ensemble	2 410	1 962	2 225	- 18,6	0,4	0,9	0,5

1. Y c. les chefs d'entreprise salariés. Champ : salariés en équivalent-temps plein du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés et hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Évolutions annuelles des salaires moyens

	en euros constants et en %		
	2005	2008	2014
Salair net moyen	1,0	0,4	0,7
Salair net moyen à structure constante	0,9	- 0,3	0,3
Incidence des effets de structure sur le salair net	0,1	0,7	0,4
indice des prix à la consommation	1,8	2,8	0,5

Champ : salariés en équivalent-temps plein du secteur privé et des entreprises publiques, hors bénéficiaires de contrats aidés, apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Salaires horaires nets par sexe et par catégorie socioprofessionnelle

	en euros courants		
	2013 (r)	2014	14/13 ² en %
Salariés à temps complet	14,69	14,80	0,3
Hommes	15,55	15,65	0,1
Femmes	13,16	13,32	0,7
Cadres ¹	26,35	26,56	0,3
Professions intermédiaires	14,76	14,88	0,3
Employés	10,86	10,98	0,6
Ouvriers	11,17	11,26	0,3
Smic (151,67 heures)	7,39	7,44	0,2
Salariés à temps non complet	12,25	12,48	1,3
Hommes	14,01	14,24	1,1
Femmes	11,41	11,61	1,2
Cadres ¹	22,80	22,91	0,0
Professions intermédiaires	13,68	13,73	- 0,2
Employés	9,66	9,73	0,3
Ouvriers	9,73	9,82	0,4

1. Y c. chefs d'entreprise salariés. 2. En euros constants.

Champ : salariés en équivalent-temps plein du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés et hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Distribution des salaires mensuels nets de tous prélèvements en 2014

	en euros courants			
Déciles	Hommes	Femmes	Ensemble	F/H en %
D1	1 257	1 164	1 206	- 7,4
D2	1 419	1 279	1 349	- 9,9
D3	1 565	1 386	1 480	- 11,4
D4	1 717	1 500	1 620	- 12,6
Médiane (D5)	1 893	1 636	1 783	- 13,5
D6	2 113	1 812	1 988	- 14,2
D7	2 425	2 051	2 264	- 15,4
D8	2 955	2 402	2 716	- 18,7
D9	3 940	3 100	3 599	- 21,3
D9/D1	3,1	2,7	3,0	///

Lecture : en 2014, 10 % des salariés en équivalent-temps plein du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés, gagnent un salair mensuel net inférieur à 1 206 euros.

Champ : salariés en équivalent-temps plein du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés et hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Écart de salaires mensuels nets entre les hommes et les femmes

	en euros courants	
	2013 (r)	2014
Hommes	2 389	2 410
Femmes	1 935	1 962
Ensemble	2 202	2 225
Différentiel F/H (en %)	- 19,0	- 18,6

Champ : salariés en équivalent-temps plein du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés et hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Salaires mensuels moyens nets selon le secteur d'activité

	2014	14/13 ¹
	en euros	en %
Ind. extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2 770	1,2
Fabr. de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 965	1,0
Cokéfaction et raffinage	3 607	- 2,4
Fabr. d'équip. élect., électroniques, informatiques et fabrication de machines	2 763	1,8
Fabrication de matériels de transport	2 925	1,5
Fabrication d'autres produits industriels	2 343	1,0
Construction	2 039	- 0,1
Commerce et réparation	2 035	0,9
Transports et entreposage	2 202	0,3
Hébergement et restauration	1 613	0,0
Information et communication	3 174	0,4
Activités financières et d'assurance	3 342	1,3
Activités immobilières	2 276	- 0,1
Activités scientifiques et techniques, services adm. et de soutien	2 235	0,8
Adm. publique, enseignement, santé humaine et action sociale	1 790	- 0,2
Autres activités de services	1 935	0,0

1. En euros constants.

Champ : salariés en équivalent-temps plein du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés et hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Salaires annuels bruts moyens dans quelques pays de l'UE en 2015

	en euros
Luxembourg	55 553
Danemark	54 416
Royaume-Uni	49 621
Pays-Bas	49 235
Allemagne	47 042
Belgique	46 693
France	37 792
Italie	30 710
Pologne	11 788
Rép. tchèque	11 655
Hongrie	10 233

Champ : salair moyen pour un célibataire sans enfant.

Source : Eurostat.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et en couleur sont définis plus bas ou dans la rubrique « Définitions » en annexes

Une présentation synthétique sur chaque double-page

Des définitions pour comprendre les concepts clés de la double page

Toutes les définitions sont regroupées dans la rubrique « Définitions » en annexes

Des publications téléchargeables gratuitement pour approfondir le sujet
Adresses des sites Internet à retrouver dans la rubrique « Adresses utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC) devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'inflation sous-jacente qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

(-7,2 % fin 2015). A contrario ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en % ——— Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 15/14			Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 15/14		
	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2				Transport	1 504	-1,5	-1,1			
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0				Achats de véhicules	335	0,8	1,9			
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5				Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2			
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6				Services de transport	279	0,9	-1,1			
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6				Communications	257	0,4	1,0			
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6				Services postaux	18	8,9	8,8			
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1				Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8			
Tabac	199	0,3	0,3				Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2			
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2				Loisirs et culture	792	0,2	0,9			
Habillement	350	-1,2	-0,3				Équipements audio-visuels,						
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0				photo et informatiques	136	-4,3	-1,7			
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2				Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4			
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5				Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7			
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1				Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1			
Distribution d'eau et autres services	188	1,5	1,5				Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5			
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0				Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4			
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5				Éducation	23	1,5	1,2			
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4				Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6			
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7				Restauration et cafés	613	1,3	1,3			
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6				Services d'hébergement	184	1,7	2,9			
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4				Autres biens et services	1 286	1,2	1,2			
Outilage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2				Soins personnels	290	-0,2	0,1			
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6				Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0			
Santé	1 008	-1,2	-1,4				Protection sociale	434	1,6	1,4			
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9				Assurances	250	2,6	2,9			
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5				Services financiers	67	0,7	0,7			
							Autres services	130	1,0	0,7			

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Note : base 100 en 2015.

Champ : ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

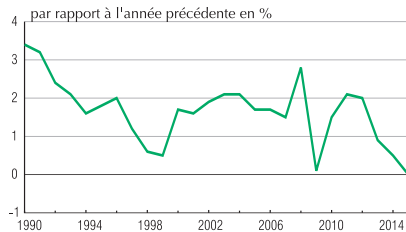
glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	- 17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	- 9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	- 8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	- 7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	- 7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	- 6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	- 6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	- 4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	- 4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	- 0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	- 0,6	Malte	1,3
Espagne	- 0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	- 0,2	Portugal	0,3
Finlande	- 0,2	Slovaquie	- 0,5
France	0,3	Slovénie	- 0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Des graphiques d'illustration